

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION PERMANENTE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Séance du lundi 9 décembre 2024

Service de l'Assemblée

Extrait du procès-verbal des délibérations

Délibération n° 122024/474

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

**Suppression des plans d'alignement des routes départementales n° 53,
n° 53A, n° 94, n° 94B traversant la Commune de La Rivière-de-Corps**

Date de convocation :
29/11/2024

Le lundi 9 décembre 2024 à 10h30,
la Commission permanente, légalement convoquée, s'est
réunie au lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Philippe PICHERY.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 34
présents : 29
votants : 32**

Étaient présents : Monsieur Alain BALLAND, Monsieur Guy BERNIER, Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT, Monsieur Jérôme BONNEFOI, Madame Catherine BREGEAUT, Monsieur Jean-Marie CAMUT, Monsieur Bertrand CHEVALIER, Madame Marielle CHEVALLIER, Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Monsieur Bernard de LA HAMAYDE, Madame Nelly DELELIGNE, Monsieur Valéry DENIS, Madame Angélique GUILLEMINOT, Madame Claude HOMEHR, Monsieur Nicolas HONORÉ, Monsieur Jean-Michel HUPFER, Monsieur Olivier JACQUINET, Madame Catherine LEDOUBLE, Monsieur Didier LEPRINCE, Madame Marie-Thérèse LEROY, Madame Arlette MASSIN, Monsieur Jean-Yves MATHIAS, Madame Christine PATROIS, Madame Elisabeth PHILIPPON, Monsieur Philippe PICHERY, Monsieur Jacky RAGUIN, Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT, Madame Annie SOUCAT, Madame Anne-Marie ZELTZ

formant la majorité des membres de la Commission permanente en exercice.

Excusés : Monsieur Olivier GIRARDIN, Madame Djamila HADDAD

**Excusés ayant donné
procuration** : Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT à Monsieur Jean-Yves MATHIAS,
Monsieur Marc BRET à Madame Catherine BREGEAUT, Madame Agnès MIGNOT à Monsieur
Jérôme BONNEFOI

La Commission permanente du Conseil départemental, agissant par délégation de l'Assemblée départementale et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la suppression des plans d'alignement des Routes Départementales (RD) n° 53, n° 53A, n° 94 et n° 94B actuellement applicables sur le territoire de la commune de La Rivière-de-Corps, en particulier les tronçons suivants :

- une section de la route départementale n° 53A - Traverse de La Rivière-de-Corps - rue Sadi Carnot, section comprise entre la route nationale n° 60 et la route départementale n° 53, plan d'alignement approuvé le 27 juillet 1928 ;
- une section de la route départementale n° 94, de Bouilly à Sainte-Savine entre la route départementale n° 53 et la route nationale n° 60, plan d'alignement approuvé le 19 décembre 1979 ;
- une section de la route départementale n° 94B, entre la rue Jules Cuisin et la rue Pasteur, plans modificatifs des alignements approuvés les 27 octobre 1876, 28 juillet 1928 et 6 novembre 1935 ;
- une section de la route départementale n° 53, de Bouilly à Sainte-Savine entre la route départementale n° 53 et la route nationale n° 60, plan d'alignement approuvé le 19 décembre 1979 ;
- une section de la route départementale n° 53, plan d'alignement modificatif, de Maraye-en-Othe à Troyes, de la section côté Torvilliers à la rue Etienne Dolet, approuvé le 19 juin 1970 ;
- une section de la route départementale n° 94, de Bouilly à Sainte-Savine, entre la route départementale n° 94B côté Lépine et la route départementale n° 53, plan d'alignement approuvé le 20 mars 1979 ;
- une section de la route départementale n° 94, de Bouilly à Sainte-Savine, rue Pasteur, entre la route départementale n° 53 et la route nationale n° 60, modification du plan du 19 décembre 1979, approuvée le 21 janvier 1987 ;
- une section de la route départementale n° 94, modification partielle du plan d'alignement du 18 janvier 1979 (entre la route départementale n° 94B rue Pierre Giry et le chemin rural 35 dit Voie Pouyot), approuvée le 2 juillet 1992 ;
- une section de la route départementale n° 94, modification partielle du plan d'alignement du 18 janvier 1979, du repère 38 au repère 42, le long de la route départementale n° 53, approuvée le 2 juillet 1992 ;
- une section de la route départementale n° 94B, plan de la rue Jules Cuisin (entre la rue Etienne Dolet et la route départementale n° 53), approuvé le 22 juillet 1983.



Philippe PICHERY

Philippe PICHERY
2024.12.16 10:53:16 +0100
Ref:7809196-11720472-1-D
Signature numérique
Le Président du Conseil Départemental
de l'Aube

Fait le 13/12/2024